

Marseille le 25 janvier 2017

A l'attention de :
Mesdames et Messieurs les Président(e)s des organismes déconcentrés de la FFESSM
Mesdames et Messieurs les Conseiller(e)s Techniques Régionaux

Du nouveau concernant l'apnée et les cartes CMAS / FFESSM

Chères Amies, chers Amis,

Le thème des cartes double face CMAS / FFESSM rebondit en ce début d'année 2017. Vous vous rappelez comment nous avons résolu depuis 2 ans la question de la production, par la FFESSM, des cartes CMAS / FFESSM de plongée en scaphandre. Le contrat signé à ce moment là, historique, créait un nouvel espace de développement pour la FFESSM et pour la CMAS. La FFESSM y était confortée dans ses choix de contrôle de nos cartes internationales.

L'étape suivante consistait pour moi à tenir compte du potentiel que représente le développement de la pratique de l'apnée récréative et de loisirs dans les clubs et les structures professionnelles.

Voilà qui est fait ! Nous venons d'accroître le périmètre de notre contrat avec la CMAS : **le spectre des cartes CMAS / FFESSM qui seront produites exclusivement par la FFESSM inclut désormais les brevets d'apnée.** La FFESSM apposera le logo CMAS sous forme d'hologramme et l'acronyme CMAS sur les cartes double face CMAS/ FFESSM d'apnée qu'elle produira ; la face internationale de nos cartes d'apnée sera rédigée en anglais.

Les conditions contractuelles sont pérennes : ces cartes délivrées par la FFESSM à ses membres sont à durée illimitée ; il n'y a pas d'incidence sur le coût unitaire des cartes (12 euros par carte début 2017).

Cette émergence de cartes double face CMAS / FFESSM d'apnée ne pouvait se faire sans le travail de notre commission nationale d'apnée et de ses dirigeants, et de celui de la commission internationale d'apnée de la CMAS : **il fallait revoir les standards et les réajuster, créer de nouveaux noms ainsi que des brevets « apnée en piscine » différenciés des brevets d'apnée en milieu naturel.** Tous ont travaillé afin que le nouvel environnement international CMAS/FFESSM d'apnée soit présenté d'ici notre Assemblée Générale début avril 2017, et disponible dès ce moment là. Merci à toutes et à tous.

Une filière apnée internationale bivalente, proposant des brevets pour les apnéistes de loisir mais aussi pour le perfectionnement, pour l'accès au monitorat et pour le haut niveau de compétition, en piscine ou/et milieu naturel...voilà de quoi satisfaire nos clubs et nos structures commerciales.

Comptant sur vous pour informer vos administrés de ces nouveautés, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, cher(e)s Ami(e)s, l'expression de mes salutations fédérales les plus chaleureuses.

Jean-Louis BLANCHARD
Président de la FFESSM

